

ANNEXE 1 – CERTIFICATS LNE D'AMETEN (A et D)

CERTIFICAT

SERVICE SITES ET SOLS POLLUES

AMETEN

80 avenue Jean Jaurès
FRANCE - 38320 - EYBENS

Satisfait aux exigences du référentiel de Certification LNE SSP

Pour le domaine :

Etudes, Assistance et Contrôle

Ce certificat est délivré dans les conditions fixées par le référentiel LNE
"Certification des prestataires dans le domaine des Sites et Sols Pollués" en vigueur
et en conformité avec les normes de référence NF X 31-620-1 : 2018 et NF X 31-620-2 : 2018

Avec pour bureau central :

AMETEN 80 avenue Jean Jaurès FRA 38320 EYBENS

Et les autres établissements mentionnés en annexe



Début de validité 17 mars 2020
Valable jusqu'au 16 mars 2025

Numéro de certificat Certificat n° 32949 révision 2
Renouvelle le certificat 32949-1

Pour vérifier la validité du certificat : www.lne.fr



Pour le Directeur Général
On behalf of the General Director

Signature
numérique de
PASCAL
PRUDHON ID
Date : 2020.03.17
15:47:28 +01'00'

Responsable du Pôle Certification Environnement, Sécurité et
Performance
Head of the Environment, Safety and Performance Certification
Department

ANNEXE AU CERTIFICAT N° 32949 rev.2

Bureau central

Etablissement d'Eybens

Etablissements certifiés

Etablissement d'Eybens
80 avenue Jean Jaurès
38320 EYBENS
SIRET n° : 793 778 846 00022

Antenne de Pays de Savoie
12 avenue du Pont de Tasset
74960 ANNECY
SIRET n° : 793 778 846 00030

– FIN DE LISTE –

CERTIFICAT DE CONFORMITE

suivant l'arrêté du 19 décembre 2018 fixant les modalités de la certification prévue aux articles L. 556-1 et L. 556-2 du code de l'environnement et le modèle d'attestation mentionné à l'article R.556-3 du code de l'environnement

AMETEN

**80 avenue Jean Jaurès
FRANCE - 38320 - EYBENS**

Avec pour bureau central :

AMETEN

80 avenue Jean Jaurès - FRA - 38320 - EYBENS

Et les autres établissements mentionnés en annexe

Satisfait aux exigences de l'article 3 de l'arrêté du 19 décembre 2018 et des parties 1 version décembre 2018 et 5 version de décembre 2018 de la série de normes NF X 31-620, pour délivrer des attestations garantissant la prise en compte des mesures de gestion de la pollution dans la conception du projet de construction ou d'aménagement, y compris sur le fondement d'étude de sol établie par lui-même conformément aux exigences de la partie 2 version de décembre 2018 de la norme NF X 31-620.

Date de début de validité :

17 mars 2020

Date de fin de validité :

16 mars 2025



**CERTIFICATION
DE PRODUITS
ET SERVICES**
Accréditation n°5-0012
Liste des sites accrédités
et portée disponible sur
www.cofrac.fr

Numéro de certificat 36609 - 0

Pour le Directeur Général



Signature
numérique de
PASCAL
PRUDHON ID
Date : 2020.03.17
15:48:21 +01'00'

Responsable du Pôle Certification
Environnement, Sécurité et Performance

ANNEXE AU CERTIFICAT N° 36609 rev.0

Bureau central :
Etablissement d'Eybens

Nom de l'établissement certifié	Adresse de l'établissement	Numéro SIRET de l'établissement
AMETEN Etablissement d'Eybens	80 avenue Jean Jaurès 38320 EYBENS	793 778 846 00022
AMETEN Antenne de Pays de Savoie	12 avenue du Pont de Tasset 74960 ANNECY	793 778 846 00030

– FIN DE LISTE –

ANNEXE 2 – NOTICE TECHNIQUE DU PROJET DE REQUALIFICATION

NOTICE TECHNIQUE PRESENTANT LES DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES DU PROJET	
Nom du projet	LE GEAI - Projet de logements Route de Talavard à BOURG-LES-VALENCE (26)
Maîtrise d'ouvrage	AVENIR AMENAGEMENT 19 COURS BORODINE 26000 VALENCE SIRET : 51540315200017 Maîtrise d'Ouvrage déléguée : LE PACTE CONSTRUCTION CHE DES HUGUENOTS 26000 VALENCE SIRET : 82043765500021
Références cadastrales	AK63, AK13, AK14, AK15, AK 17, AK 18, AK6, AK16, AK62, AK64
Surface des parcelles	45177 m ²
Nombre de bâtiments construits	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE 148 LOGEMENTS ET DE RENOVATION DE 2 MAISONS EXISTANTES ET PARKINGS => 8 villas standing en R+1 sur pilotis du T4 au T5 => 32 logements en maisons individuelles en rez de chaussée et R+1 du T4 au T5 => 32 logements en villa intermédiaires en R+1 et ponctuellement R+2 du T2 au T3 => 76 Logements du T2 au T4 en R+2 sur parking semi-enterré au sous-sol
ZONE BATIE	
Typologie par bâtiment	
8 villas standing en R+1 sur pilotis du T4 au T5	
Usage prévu en RDC	Résidentiel
Usage prévu en étages	Résidentiel
Présence de sous-sol (oui/non)	non sur Pilotis
Caractéristiques de la dalle de fondation (dalle portée/ radier)	Dalle béton portée adaptée aux conclusions de l'étude géotechniques et structure
Epaisseur de dalle (cm)	minimum 15 cm (Donnée Analyse des risques)
Caractéristiques par bâtiment	
Taux de ventilation des locaux	minimum 0,5 volume / h
Volume des pièces (mini observé)	9 m ³ (Données Analyse des risques)
Cuvelage	Non concerné
Présence de puits canadiens (oui/non)	Non concerné
32 logements en maisons individuelles en rez de chaussée et R+1 du T4 au T5	
Usage prévu en RDC	Résidentiel
Usage prévu en étages	Résidentiel
Présence de sous-sol (oui/non)	Non en dehors des zones contaminées résiduelles Oui, vides sanitaires, en partie Sud sur la zone de traitement de nappe in situ
Caractéristiques de la dalle de fondation (dalle portée/ radier)	Dalle béton portée adaptée aux conclusions de l'étude géotechniques et structure
Epaisseur de dalle (cm)	minimum 15 cm (Donnée Analyse des risques)
Caractéristiques par bâtiment	
Taux de ventilation des locaux	minimum 0,5 volume / h pièce de vie Vide sanitaire ventilé à minima 1,25 volume / heure
Volume des pièces (mini observé)	9 m ³ (Données Analyse des risques)
Cuvelage	Non concerné
Présence de puits canadiens (oui/non)	Pour les vides sanitaires : minima de 40 cm de hauteur
32 logements en villa intermédiaires en R+1 et ponctuellement R+2 du T2 au T3	

Usage prévu en RDC	Résidentiel
Usage prévu en étages	Résidentiel
Présence de sous-sol (oui/non)	Non en dehors des zones contaminées résiduelles Oui, vides sanitaires, en partie Sud sur la zone de traitement de nappe in situ
Caractéristiques de la dalle de fondation (dalle portée/ radier)	Dalle béton portée adaptée aux conclusions de l'étude géotechniques et structure
Epaisseur de dalle (cm)	minimum 15 cm (Donnée Analyse des risques)
Caractéristiques par bâtiment	
Taux de ventilation des locaux	minimum 0,5 volume / h pièce de vie Vide sanitaire ventilé à minima 1,25 volume / heure
Volume des pièces (mini observé)	9 m ² (Données Analyse des risques)
Cuvelage	Non concerné
Présence de puits canadiens (oui/non)	Pour les vides sanitaires : minima de 40 cm de hauteur
76 Logements du T2 au T3 en R+2 sur parking semi-enterré au sous-sol	
Usage prévu en RDC	Résidentiel
Usage prévu en étages	Résidentiel
Présence de sous-sol (oui/non)	Oui parking semi-enterré
Caractéristiques de la dalle de fondation (dalle portée/ radier)	Dalle béton portée adaptée aux conclusions de l'étude géotechniques et structure
Epaisseur de dalle (cm)	minimum 15 cm (Donnée Analyse des risques)
Caractéristiques par bâtiment	
Taux de ventilation des locaux	minimum 0,5 volume / h pièce de vie Vide sanitaire ventilé à minima 1,25 volume / heure
Volume des pièces (mini observé)	9 m ² (Données Analyse des risques)
Cuvelage	Non concerné
Présence de puits canadiens (oui/non)	Sous-sol ventilé
ZONE NON BATIE	
Revêtement par terre végétale ou remblais sain (oui/non, surface associée, qualité des matériaux d'apport)	→ Oui : - Espace vert public : 18 150.32 m ² - Espace vert privée : 7612.43 m ² - Qualité de terres apportées : Matériaux du site sains ou matériaux d'apport extérieur (si nécessaire)
Revêtement par dalle bétonnée (oui/non, surface associée, épaisseur de dalle)	→ Oui En dehors des voirie, Surface imperméable : 11 554,77 m ²
Revêtement par enrobé bitumineux (oui/non, surface associée)	→ Oui - Surface voirie : 7858.76m ²
Zones d'infiltrations des eaux pluviales (surface, procédé utilisé)	→ Oui Deux systèmes de rétention / infiltration positionnés en dehors des zones contaminées résiduelles (Post Traitement) - BV1 (Nord) Stockage de 510 m ³ et infiltration sur les côtés - BV2 (Sud) en Structures Alvéolaires Ultralégères (SAUL) pour l'infiltration couplé à un bassin de rétention de 490 m ³
AUTRES DISPOSITIONS PARTICULIERES LIEES A LA GESTION DU SITE (VOLET SITES ET SOLS POLLUES)	
Disposition n°1	Absence de jardins potagers au droit des zones de contamination résiduelles (à l'exception des jardins potagers hors sol) et d'arbres fruitiers (à l'exception de mise en place de dispositions spécifiques concernant notamment l'apport de matériaux sains au niveau de la zone de développement racinaire).
Disposition n°2	Recouvrement des sols impactés au droit des zones de contamination résiduelles par : - Des matériaux sains avec une épaisseur minimum de 30 cm, - Des parkings et/ou des voiries (bitume, enrobé), - Un bâtiment.

Disposition n°3	Absence de jardins potagers au droit des zones de contamination résiduelles (à l'exception des jardins potagers hors sol) et d'arbres fruitiers (à l'exception de mise en place de dispositions spécifiques concernant notamment l'apport de matériaux sains au niveau de la zone de développement racinaire).
Disposition n°4	Au droit des zones de contamination résiduelles, canalisations d'adduction d'eau potable non enterrées ou en matériau <u>étanche aux composés volatils</u> et posées dans des remblais propres au-dessus du niveau des plus hautes eaux souterraines.
Disposition n°5	Interdiction d'infiltration des eaux pluviales au droit des zones contaminées résiduelles
Disposition n°6	Interdiction de puits et d'usage des eaux souterraines sur le site
Disposition n°7	Intégration des éléments de la reconversion et des dispositions dans un dossier de servitudes.
COMMENTAIRES / REMARQUES	
<p>Fait à VALENCE, pour valoir ce que de droit</p> <p>le 25/08/2021</p> <p style="text-align: center;">SIGNATURE + TAMPON</p> 	

ANNEXE 3 – ATTESTATION – PC16-6

Le 29/09/2021



A l'attention d'AVENIR AMENAGEMENTS
19 CRS ALEXANDRE BORODINE
26000 VALENCE

OBJET : LE GEAI - Projet de logements dans le cadre de la requalification du site situé Route de Talavard à BOURG-LES-VALENCE (26) – Permis de construire en date de septembre 2021 - PIECE PC16-6 : Attestation (ATTES) dans le domaine des Sites et Sols Pollués suivant la Norme NFX 31 620 – 5 – Dossier AMETEN 20.497

Identification du bureau d'études certifié ou équivalent délivrant l'attestation

Dénomination ou raison sociale : AMETEN	
Numéro unique d'identification (1) : 793 778 846 R.C.S. Grenoble - RCS B	
NIC (2) (ou SIRET (3)) : 79377884600030	
Code NAF (4) : Ingénierie, études techniques (7112B)	
Statut juridique : Société A Responsabilité Limitée	
domiciliée :	
Numéro : 80 Voie : Avenue Jean Jaurès Lieu-dit :	
BP : Code postal : 38 320 Ville : EYBENS	
Pays : FRANCE	
en sa qualité de bureau d'études :	
A.1	certifié selon les exigences de l'article 2/article 3 (5) de l'arrêté du 28/12/2018 fixant les modalités de la certification prévue aux articles L. 556-1 et L. 556-2 du code de l'environnement et le modèle d'attestation mentionné à l'article R. 556-3 du code de l'environnement, déjà délivré le 17 mars 2020 et valable jusqu'au 16 mars 2025 par Laboratoire National de métrologie et d'Essais organisme accrédité pour la certification de services par le COFRAC, ou équivalent, sous le numéro 36609-0 ;
ou	
A.2	disposant de (6), sous le numéro, délivré le et valable jusqu'au, par organisme accrédité pour la certification de services par le COFRAC, ou équivalent, sous le numéro, conformément aux dispositions du référentiel, révision, établi le et en vigueur en date du, reconnu équivalent à la certification mentionnée à l'article 2/article 3-5 de l'arrêté du XXXX/XXXX fixant les modalités de la certification prévue aux articles L. 556-1 et L. 556-2 du code de l'environnement et le modèle d'attestation mentionné à l'article R. 556-3 du code de l'environnement.

Description de l'étude des sols permettant la délivrance de l'attestation

se fondant sur les conclusions de l'étude de sol, conforme à la ou les offres globales de prestation dénommées Identification des mesures de gestion et codifiées A330 telle que définie dans la norme NF X31-620-2 : décembre 2018, dont les résultats ont permis d'identifier les éventuelles mesures de gestion présentés le rapport référencé « Diagnostic de la qualité environnementale des sols et des eaux souterraines - INFOS – DIAG – PG - Route de Talavard - BOURG-LES-VALENCE (26) » et daté du 08/07/2020 – indice 2 , recensant les documents analysés, réalisée par :	
C.1	lui-même, en application de l'article 3 de l'arrêté du 19/12/2018 fixant les modalités de la certification prévue aux articles L. 556-1 et L. 556-2 du code de l'environnement et le modèle d'attestation mentionné à l'article R. 556-3 du code de l'environnement;
ou	

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS

Antenne des Pays de Savoie : 12 avenue du pont de Tasset 74 960 ANNECY

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC
SARL au capital de 15 000 € | 793 778 846 00022 RCS GRENOBLE | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

	C-2	le bureau d'études identifié ci-dessous : Dénomination ou raison sociale : Numéro unique d'identification (1) : RCS /B NIC (2) (ou SIRET (3)) : Code NAF (4) :
		Statut juridique : domiciliée : Numéro : Voie : Lieu dit : BP : Code postal : Ville : Pays :
	D.1	certifié selon les exigences de l'article 3 de l'arrêté du XX/XX/XXXX fixant les modalités de la certification prévue aux articles L. 556-1 et L. 556-2 du code de l'environnement et le modèle d'attestation mentionné à l'article R. 556-3 du code de l'environnement sous le numéro, délivré le et valable jusqu'au par organisme accrédité pour la certification de services par le COFRAC, ou équivalent, sous le numéro;
	Ou	
	D.2	disposant (6) de, sous le numéro, délivré le et valable jusqu'au, par organisme accrédité pour la certification de services par le COFRAC, ou équivalent, sous le numéro, conformément aux dispositions du référentiel, révision, établi le, et en vigueur en date du, reconnu équivalent à la certification mentionnée à l'article 3 de l'arrêté du XX/XX/XXXX fixant les modalités de la certification prévue aux articles L. 556-1 et L. 556-2 du code de l'environnement et le modèle d'attestation mentionné à l'article R. 556-3 du code de l'environnement.
	Ou	
	B-2	Après avoir contrôlé l'étude des sols, au regard des exigences de la ou les offres globales de prestation dénommées et codifiées A100, A110, A120, A130, A200, A270 telle que définie dans la norme NF-X31-620-2 - décembre 2018 dont les résultats ayant permis d'identifier les éventuelles mesures de gestion sont présentés dans le ou les rapports référencés « » et daté du xx/xx/2021, réalisée par :
	E.1	<i>Personne physique:</i> Prénom-Nom : domiciliée au Numéro : Voie : Lieu dit : BP : Code postal : Ville : Pays :
	Ou	
	E.2	<i>Personne morale:</i> Dénomination ou raison sociale : Numéro unique d'identification (1) : NIC (2) (ou SIRET (3)) : Code NAF (4) : Statut juridique : domiciliée : Numéro : Voie : Lieu dit : BP : Code postal : Ville : Pays : France

Identification les éléments transmis par le maître d'ouvrage concernant le projet affectant le site

après vérification des éléments transmis par le maître d'ouvrage concernant le projet affectant le site, référencés :		
16	00 LE GEAI cerfa_13409-06 SEPTEMBRE 2021.....	Nathalie POIRET sept-21
17	PC4 . NOTICE PAYSAGERE / PHASE AVP - DEPOT DE PC.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-19
18	44 Mme GIRARD - Attestation Défrichement	Mme GIRARD juin-19
19	45 Mme GIRARD - Attestation DLE.....	Mme GIRARD juin-19
20	Attestation - 17029 - Le Geai.....	BEACT sept-21
21	ATTPS_PC-2.pdf	QUALICONSULT sept-21
22	AVIS-PC-1.pdf.....	QUALICONSULT août-19
23	PC33 ENGAGEMENT ASSOCIATION SYNDICALE.....	AVENIR AMENAGEMENT sept-21
24	PLAN DE PRECONISATIONS DENOMINATION DES BATIMENTS BEACT....	BEACT sept-21
25	GEAI PC 15 PC6F INSÉRTION DU PROJET 06	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
26	GEAI PC 09 PC5B FACADES PC3 COUPES.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-19
27	GEAI PC 08 PC5A FACADES.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
28	GEAI PC PC5 G FACADES VILLAS EXISTANTES 2.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
29	GEAI PC PC5 F FACADES VILLAS EXISTANTES.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
30	GEAI PC PC5 E Elévations OM 5.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
31	GEAI PC PC5 D Elévations OM 2, 3, 4.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
32	GEAI PC PC5 C Elévations transformateur - OM 1.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
33	GEAI PC 32 MATERIAUX - REFERENCES 2_2.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
34	GEAI PC 31 MATERIAUX - REFERENCES 1_2.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
35	GEAI PC 30 TYPOLOGIES.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
36	GEAI PC 29 PC32 PLAN DE DIVISION.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
37	GEAI PC 28 PCA2 DEMOLITION.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
38	GEAI PC 27 PCA1 DEMOLITION.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
39	GEAI PC 26 PC8 PAYSAGE LOINTAIN.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
40	GEAI PC 25 PC7 ENVIRONNEMENT PROCHE.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
41	GEAI PC 24 PC6H INSÉRTION DU PROJET 09.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
42	GEAI PC 23 PC6H INSÉRTION DU PROJET 08.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
43	GEAI PC 22 PC6G INSÉRTION DU PROJET 07.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
44	GEAI PC 20 PC6E INSÉRTION DU PROJET 05.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
45	GEAI PC 19 PC6D INSÉRTION DU PROJET 04.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
46	GEAI PC 18 PC6C INSÉRTION DU PROJET 03.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
47	GEAI PC 17 PC6B INSÉRTION DU PROJET 02.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
48	GEAI PC 16 PC6A INSÉRTION DU PROJET 01.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
49	GEAI PC 15 PC6 INSÉRTION DU PROJET 00.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
50	GEAI PC 14 PC5C PLAN DE TOITURE.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
51	GEAI PC 14 PC5C PLAN DE TOITURE.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
52	GEAI PC 11 PC5 REPERAGES FACADES GRT FORMAT.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
53	GEAI PC 10 PC4b NOTICE.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
54	GEAI PC 09 PC4a NOTICE.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
55	GEAI PC 07 PC2 PLAN MASSE VRD - AEP TEL BTA GAZ.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
56	GEAI PC 06 PC2 PLAN MASSE VRD - EU . EP.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
57	GEAI PC 05 PC2 PLAN MASSE.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
58	GEAI PC 04 PC1b EXTRAIT CADASTRAL.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
59	GEAI PC 03 PC1a PLAN DE SITUATION.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
60	GEAI PC 02 COUVERTURE.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
61	GEAI PC 01 POUR POCLETTE.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
62	GEAI PC 32 MATERIAUX - REFERENCES 2_2.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
63	GEAI PC 31 MATERIAUX - REFERENCES 1_2.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier mai-19
64	HT40-Avenir-LeGeai-C2i-PC-PlanReseauxNonGrav-ind0.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
65	HT40-Avenir-LeGeai-C2i-PC-PlanReseauxGrav-ind0.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
66	HT40-Avenir-LeGeai-C2i-PC-Notice-ind0.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
67	HT40-Avenir-LeGeai-C2i-PC-NoticeHydrau-ind0.pdf.....	Atelier d'Architecture Hervé Tezier sept-21
conformément aux dispositions de l'offre globale de prestation codifiée « ATTES » telle que définie dans la norme NF X31-620-5 : décembre 2018, complétant le permis de construire/d'aménager (7), fournie par :		
F-1	<i>Personne physique:</i> Prénom Nom : domiciliée au Numéro : Voie : Lieu dit : BP : Code postal : Ville : Pays :	
Ou		

F.2	<p>Personne morale: Dénomination ou raison sociale : AVENIR AMENAGEMENTS Numéro unique d'identification (1) : RCS : Romans B 515 403 152 NIC (2) (ou SIRET (3)) : 51540315200017 Code NAF (4) : Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a. (4299Z) Statut juridique : SARL domiciliée: Numéro : 19 Voie : Cours Borodine BP : Code postal : 26000 Ville : VALENCE Pays : FRANCE</p>
<p>en sa qualité de maître d'ouvrage de l'opération de construction/d'aménagement (7) dénommée LE GEAI - Projet de logements dans le cadre de la requalification du site situé Route de Talavard à BOURG-LES-VALENCE (26) – Permis de construire en date de septembre 2021 et située à Numéro : Voie : Route de Talavard Lieu-dit : BP : Code postal : 26500 Ville : BOURG-LES-VALENCE Pays : FRANCE Référence(s) cadastrale(s) (9) : AK6, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 62, 63, 64 (8):</p>	

Identification des éléments relatifs à la prestation garantissant la prise en compte des mesures de gestion de la pollution dans la conception du projet de construction/aménagement

après avoir réalisé l'offre globale de prestation codifiée « ATTES » telle que définie dans la norme NF X31-620-5 : décembre 2018 dont les résultats sont présentés dans la note de synthèse référencée « AVENIR AMENAGEMENTS via le PACTE CONSTRUCTIONS - LE GEAI - Projet de logements dans le cadre de la requalification du site situé Route de Talavard à BOURG-LES-VALENCE (26) - Dossier N°20.497 – Prestation ATTES - NOTE DE SYNTHÈSE / ATTESTATION - Septembre 2021 – Version 1 » en date du 29/09/2021, recensant les documents analysés pour réaliser la prestation ainsi que les mesures de gestion à mettre en œuvre par le maître d'ouvrage dans le projet de construction/d'aménagement (7).

Conclusions relatives à la prestation garantissant la prise en compte des mesures de gestion de la pollution dans la conception du projet de construction/aménagement

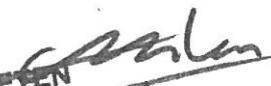
G.1	atteste que le maître d'ouvrage a pris en compte les mesures de gestion de la pollution des sols nécessaires dans la conception du projet de construction/aménagement (7) affectant le site mentionné ci-dessus ;
Ou	
G.2	atteste que le maître d'ouvrage a pris en compte les mesures de gestion de la pollution des sols nécessaires dans la conception du projet de construction/aménagement (7) affectant le site mentionné ci-dessus, moyennant les observations suivantes :

Date : 29/09/2021

Fait à ANNECY

Nom du signataire de l'attestation : Justin AUDENINO – Responsable Activité Sites et Sols Pollués – Directeur de Projet

Signature et cachet :


AMETEN
Antenne des Pays de Savoie
12 Avenue du Pont de Tasset - MEYTHET
74960 ANNECY
annecy@ameten.fr
SIRET : 793 778 846 00030
Siège social : 80 avenue Jean Jaurès – 38320 EYBENS

(1) Numéro d'identification unique, composé de la mention "RCS", du nom de la ville d'immatriculation, d'une lettre (A pour commerçant, B pour société) et du numéro SIREN.
(2) Numéro Interne de Classement.

- (3) Système informatique pour le répertoire des entreprises sur le territoire (obligatoire en l'absence de numéro d'identification unique).*
- (4) Code de la nomenclature d'activités française.*
- (5) Rayer ou supprimer la mention inutile (article 2 ou article 3).*
- (6) Type d'attestation démontrant les respects d'exigences spécifiées (certification, agrément...).*
- (7) Rayer ou supprimer la mention inutile (construction/aménagement).*

Le cas échéant, dénomination de l'opération immobilière soumise à l'autorisation d'urbanisme.

- (8) Numéro des parcelles cadastrales concernées par l'opération immobilière soumise à l'autorisation d'urbanisme.*

